

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 175, 176 et 177

DÉCIDE:

OBJET: Dotations aux SACD

Le conseil d'administration approuve les dotations aux Services à Comptabilité Distincte (SACD) comme suit :.

- SIUMPPS : 804 899 €

- Fondation IMERA: 149 150 €

- IECJ: 58 975 € Total: 1 013 024 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice: 35

Quorum: 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018

Jardin du Pharo .58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France

Tél.: +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax: +33 (0)4 91 31 31 36

Président d'AlX-Marseille Université